



## Les Enjeux des Directeurs de Sécurité en 2010

---

**Avril 2010**

# Sécurité & Stratégie

---

CDSE / Sécurité & Stratégie

1 rue de Stockholm

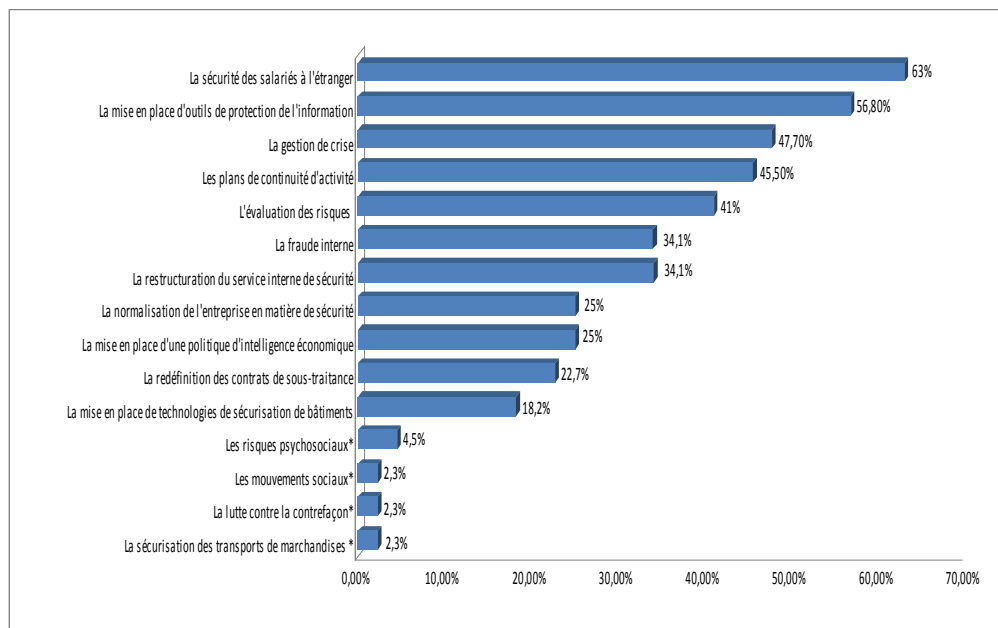
75008 Paris

Tel : 01 44 70 70 85 / Email : [Contact@cdse.fr](mailto:Contact@cdse.fr)

Le CDSE a réalisé, pour la deuxième année, une enquête portant sur les enjeux des directeurs de sécurité d'entreprise pour l'année 2010. Comme dans la précédente enquête menée en 2008, tous les secteurs d'activité sont représentés. L'étude porte principalement sur des entreprises du SB 120 dont il convient de mieux appréhender les préoccupations. 80 directeurs de sécurité ont répondu à ce sondage. Voici présentées succinctement leurs priorités.

### Résultat global de l'enquête : Occurrences des enjeux soulignés par les directeurs sécurité.

(Plusieurs réponses possibles)



### La Mobilité : une source d'insécurité pour les salariés

Les entreprises sont désormais présentes sur l'ensemble des continents et les salariés se voient confrontés à un grand nombre de menaces. Les menaces terroristes, les guerres civiles, la criminalité, etc., sont des préoccupations pour les directeurs de sécurité dont l'une des missions principales est d'assurer la sécurité des personnels hors de nos frontières.

La montée du terrorisme depuis les événements du 11 septembre 2001, l'instabilité politique grandissante de certaines régions du globe, les obligations juridiques découlant de la jurisprudence de 2004 dite « Karachi » sont autant d'explications qui font que pour 63 % des directeurs de sécurité interrogés dans notre enquête, la sécurité des salariés à l'étranger est la préoccupation principale. Il en était de même dans notre enquête en 2008, dans laquelle 78 % des directeurs de sécurité interrogés considéraient les risques relatifs à la mobilité comme l'enjeu principal.

### La mise en place nécessaire d'outils de protection de l'information

En 2008 la question de la protection de l'information n'était pas un enjeu majeur pour bon nombre des directeurs sécurité interrogés. Seuls les secteurs de la finance et des assurances semblaient considérer cette question comme essentielle. En 2010, 56,8 % des directeurs de sécurité interrogés considèrent cet enjeu comme important.

Les nouveaux outils de communication sont désormais indispensables aux entreprises. Les données sont de plus en plus virtuelles et circulent sur Internet via smart phones et ordinateurs portables. La formation des salariés à l'utilisation sécurisée de ces outils et le recours à des dispositifs techniques de protection adéquats sont désormais indispensables aux entreprises. En effet, entre 2008 et 2009, 39% des entreprises ont pu constater une intrusion dans leurs systèmes d'information<sup>1</sup> et ce chiffre ne cesse d'augmenter...

### **La gestion de crise, l'évaluation des risques et la mise en place de Plans de Continuité d'Activité**

**D**ans un environnement mondial incertain sur les plans économique, social et politique, les entreprises ont pris conscience qu'il était indispensable de développer de bons outils de gestion de crise (veille, alerte, dispositif de crise...). Ainsi, la gestion de crise préoccupe 47,7 % des directeurs de sécurité interrogés en 2010, tandis que 45,5 % et 41 % d'entre eux accordent un intérêt particulier à la question des PCA et de l'évaluation des risques.

En 2009, la menace de la pandémie grippale a permis d'actualiser les outils de gestion de crise des entreprises, voire de les tester. Aussi, pour l'année 2010, cette question s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et de mise à jour des instruments.

---

<sup>1</sup> P. Very, B. Monnet & O. Hassid; *Enquête Edhec-CDSE: Panorama 2008-2009 des crimes commis contre les entreprises*; Revue Sécurité & Stratégie n°3; Mars 2010.

### **La lutte contre la fraude interne**

**L**a question des fraudes internes n'était un enjeu pour l'année 2008 que pour 16 % des directeurs de sécurité interrogés, ils sont en 2010 34,1 % à considérer cette question comme cruciale.

Les risques déjà élevés de fraudes internes ont augmenté avec la crise financière (40 % des entreprises seraient touchés selon une étude parue en novembre 2009<sup>2</sup>). Cette fraude, avant tout comptable, représente un coût très important pour les entreprises : dans un quart des fraudes constatées, le préjudice dépasse le million d'euros.

### **À noter...**

#### **- La restructuration des services internes de sécurité**

Les conséquences de la crise financière sont importantes pour les services de sécurité des entreprises : les budgets ont été revus à la baisse (dans certains cas, ces derniers sont réduits de 20%<sup>3</sup>). Ainsi, la restructuration et la redéfinition des services de sécurité sont nécessaires dans de nombreuses

---

<sup>2</sup> « Etude 2009 sur la fraude dans les entreprises en temps de crise » ; PricewaterhouseCopper ; Novembre 2009.

<sup>3</sup> Remarque de l'un des répondants.

entreprises. 34,1 % des directeurs de sécurité interrogés dans cette étude considèrent cette question comme essentielle pour l'année 2010.

- **La normalisation de l'entreprise en matière de sécurité** est considérée comme un enjeu pour 25 % des directeurs de sécurité en 2010. Peu à peu, les entreprises cherchent à mettre en conformité leurs activités avec un certain nombre de normes et de standards (ISO 27001...).

- **La mise en place d'une politique d'intelligence économique** constitue une préoccupation pour seulement 25 % des directeurs de sécurité interrogés dans notre enquête. Ce faible score s'explique peut-être par le fait que peu de directeurs sécurité ont en charge cette question. Une précédente enquête réalisée par le CDSE tendait à démontrer que seuls 48 % des directeurs de sécurité étaient en charge de cette question<sup>4</sup>.

- **La redéfinition des contrats de sous-traitance** concerne 22,7 % des directeurs de sécurité interrogés en 2010. Dans certains secteurs, comme celui de la grande distribution, la mise en place du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle, décret du 6 août 2007) et les mutations du marché de la sécurité humaine sont une préoccupation majeure

- **La sécurisation des bâtiments, par des technologies comme la biométrie**, n'est considérée comme une préoccupation que pour 18,2 % des directeurs de sécurité interrogés en 2010. Dans un contexte de réduction des coûts, la mise en place de ces outils souvent onéreux ne semble donc pas être considérée comme une priorité. Par ailleurs, une étude réalisée par le CDSE

---

<sup>4</sup> Etude CDSE : « *La fonction sécurité en entreprise et son évolution* », janvier 2010

en 2008<sup>5</sup>, relative à la généralisation supposée de l'utilisation d'outils biométriques dans les entreprises tendait, à démontrer que ces dispositifs «high-tech» ne semblaient pas encore pouvoir vraiment se conjuguer avec les besoins ressentis des directeurs de sécurité. En effet, l'efficacité de ces systèmes serait encore discutable, les contraintes juridiques excessives et les coûts de mise en place encore beaucoup trop élevés.

- **Les risques à connotation sociale** ont été mentionnés spontanément par moins de 10 % des directeurs de sécurité interrogés. Dans un contexte de crise, la dérive des mouvements sociaux, mais aussi les questions relatives aux risques psychosociaux, apparaissent comme des préoccupations émergentes.

Julien MARCEL  
CDSE

---

<sup>5</sup> Etude CDSE : « *Biométrie : enquête sur la généralisation supposée d'une technologie de sécurité* », novembre 2008.